



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P01 NEAUPHLE PONT RC 78



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
NEAUPHLE PONT RC 78 21			
CLAYES S/BOIS USM 21			
EPONE USBS 21			
HOUDANAISE REGION FC 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
NEAUPHLE PONT RC 78 21		EPONE USBS 21	
CLAYES S/BOIS USM 21		HOUDANAISE REGION FC 21	

Matches	NEAUPHLE PONT RC 78 21	EPONE USBS 21	CLAYES S/BOIS USM 21	HOUDANAISE REGION FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CLAYES S/BOIS USM 21	EPONE USBS 21	NEAUPHLE PONT RC 78 21	HOUDANAISE REGION FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P02 FONTENAY LE FLEURY



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
FONTENAY LE FLEURY FC 21			
MANTES VIVONS FOOT 21			
CARRIERES S/S US 21			
VALLEE 78 FC 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
FONTENAY LE FLEURY FC 21		CARRIERES S/S US 21	
MANTES VIVONS FOOT 21		VALLEE 78 FC 21	

Matches	FONTENAY LE FLEURY FC 21	CARRIERES S/S US 21	MANTES VIVONS FOOT 21	VALLEE 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	MANTES VIVONS FOOT 21	CARRIERES S/S US 21	FONTENAY LE FLEURY FC 21	VALLEE 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P03 RAMBOUILLET FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
RAMBOUILLET FC 21			
ACHERES FC 21			
BONNIERES FRENEUSE FC 21			
MUREAUX OFC 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
RAMBOUILLET FC 21		BONNIERES FRENEUSE FC 21	
ACHERES FC 21		MUREAUX OFC 21	

<u>Matches</u>	RAMBOUILLET FC 21	BONNIERES FRENEUSE FC 21	ACHERES FC 21	MUREAUX OFC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ACHERES FC 21	BONNIERES FRENEUSE FC 21	RAMBOUILLET FC 21	MUREAUX OFC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P04 CHESNAY 78 FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CHESNAY 78 FC 21			
BUCHELOISE A.S. 21			
VILLENES ORGEVAL FC 21			
FOURQUEUX AS 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
CHESNAY 78 FC 21		VILLENES ORGEVAL FC 21	
BUCHELOISE A.S. 21		FOURQUEUX AS 21	

Matches	CHESNAY 78 FC 21	VILLENES ORGEVAL FC 21	BUCHELOISE A.S. 21	FOURQUEUX AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	BUCHELOISE A.S. 21	VILLENES ORGEVAL FC 21	CHESNAY 78 FC 21	FOURQUEUX AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P05 ANDRESY FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ANDRESY FC 21			
LOUVECIENNES AS 21			
FEUCHEROLLES USA 21			
YVELINES US 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
ANDRESY FC 21		FEUCHEROLLES USA 21	
LOUVECIENNES AS 21		YVELINES US 21	

Matches	ANDRESY FC 21	FEUCHEROLLES USA 21	LOUVECIENNES AS 21	YVELINES US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	LOUVECIENNES AS 21	FEUCHEROLLES USA 21	ANDRESY FC 21	YVELINES US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P06 ST GERMAIN FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ST GERMAIN FC 21			
CONFLANS RACING 21			
MAGNY 78 FC 21			
ROSNY CSM 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
ST GERMAIN FC 21		MAGNY 78 FC 21	
CONFLANS RACING 21		ROSNY CSM 21	

<u>Matches</u>	ST GERMAIN FC 21	MAGNY 78 FC 21	CONFLANS RACING 21	ROSNY CSM 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CONFLANS RACING 21	MAGNY 78 FC 21	ST GERMAIN FC 21	ROSNY CSM 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P07 CROISSY US 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CROISSY US 21			
VELIZY ASC 21			
HOUILLES SO 21			
POISSY FC 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
CROISSY US 21		HOUILLES SO 21	
VELIZY ASC 21		POISSY FC 21	

<u>Matches</u>	CROISSY US 21	HOUILLES SO 21	VELIZY ASC 21	POISSY FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VELIZY ASC 21	HOUILLES SO 21	CROISSY US 21	POISSY FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P08 VERNEUIL US 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VERNEUIL US 21			
MANTOIS 78 FC 21			
MAISONS LAFFITTE FC 21			
BUC FOOT AO 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
VERNEUIL US 21		MAISONS LAFFITTE FC 21	
MANTOIS 78 FC 21		BUC FOOT AO 21	

<u>Matches</u>	VERNEUIL US 21	MAISONS LAFFITTE FC 21	MANTOIS 78 FC 21	BUC FOOT AO 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MANTOIS 78 FC 21	MAISONS LAFFITTE FC 21	VERNEUIL US 21	BUC FOOT AO 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P09 CELLOIS CS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CELLOIS CS 21			
HOUILLES AC 21			
VERSAILLES 78 FC 21			
VIROFLAY USM 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
CELLOIS CS 21		VERSAILLES 78 FC 21	
HOUILLES AC 21		VIROFLAY USM 21	

<u>Matches</u>	CELLOIS CS 21	VERSAILLES 78 FC 21	HOUILLES AC 21	VIROFLAY USM 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 21	VERSAILLES 78 FC 21	CELLOIS CS 21	VIROFLAY USM 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P10 MESNIL ST DENIS AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MESNIL ST DENIS AS 21			
BAILLY NOISY SFC 21			
BOUAFLE FLINS ES 21			
MARLY LE ROI US 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
MESNIL ST DENIS AS 21		BOUAFLE FLINS ES 21	
BAILLY NOISY SFC 21		MARLY LE ROI US 21	

Matches	MESNIL ST DENIS AS 21	BOUAFLE FLINS ES 21	BAILLY NOISY SFC 21	MARLY LE ROI US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	BAILLY NOISY SFC 21	BOUAFLE FLINS ES 21	MESNIL ST DENIS AS 21	MARLY LE ROI US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P11 ISSOU AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ISSOU AS 21			
MONTESSON US 21			
CHANTELOUP US 21			
LIMAY ALJ 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
ISSOU AS 21		CHANTELOUP US 21	
MONTESSON US 21		LIMAY ALJ 21	

<u>Matches</u>	ISSOU AS 21	CHANTELOUP US 21	MONTESSON US 21	LIMAY ALJ 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTESSON US 21	CHANTELOUP US 21	ISSOU AS 21	LIMAY ALJ 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P12 MAURECOURT FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAURECOURT FC 21			
BOUGIVAL FOOT 21			
TRIEL AC 21			
FONTENAY ST PÈRE AS 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
MAURECOURT FC 21		TRIEL AC 21	
BOUGIVAL FOOT 21		FONTENAY ST PÈRE AS 21	

<u>Matches</u>	MAURECOURT FC 21	TRIEL AC 21	BOUGIVAL FOOT 21	FONTENAY ST PÈRE AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BOUGIVAL FOOT 21	TRIEL AC 21	MAURECOURT FC 21	FONTENAY ST PÈRE AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P13 SARTROUVILLE ES 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
SARTROUVILLE ES 21			
ECQUEVILLY ESC 21			
CHATOU AS 21			
PECQ US 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
SARTROUVILLE ES 21		CHATOU AS 21	
ECQUEVILLY ESC 21		PECQ US 21	

<u>Matches</u>	SARTROUVILLE ES 21	CHATOU AS 21	ECQUEVILLY ESC 21	PECQ US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ECQUEVILLY ESC 21	CHATOU AS 21	SARTROUVILLE ES 21	PECQ US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P14 CARRIERES GRE AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CARRIERES GRE AS 21			
AUBERGENVILLE FC 21			
MONTIGNY LE BX AS 21			
MAUREPAS AS 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
CARRIERES GRE AS 21		MONTIGNY LE BX AS 21	
AUBERGENVILLE FC 21		MAUREPAS AS 21	

<u>Matches</u>	CARRIERES GRE AS 21	MONTIGNY LE BX AS 21	AUBERGENVILLE FC 21	MAUREPAS AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	AUBERGENVILLE FC 21	MONTIGNY LE BX AS 21	CARRIERES GRE AS 21	MAUREPAS AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P15 TRAPPES ES 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
TRAPPES ES 21			
ELANCOURT OSC 21			
CONFLANS FC 21			
MANTES USC 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
TRAPPES ES 21		CONFLANS FC 21	
ELANCOURT OSC 21		MANTES USC 21	

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 21	CONFLANS FC 21	ELANCOURT OSC 21	MANTES USC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ELANCOURT OSC 21	CONFLANS FC 21	TRAPPES ES 21	MANTES USC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P16 VOISINS FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VOISINS FC 21			
CHAMBOURCY ASM 21			
BEYNES FC 21			
VERSAILLES JUSSIEU AS 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
VOISINS FC 21		BEYNES FC 21	
CHAMBOURCY ASM 21		VERSAILLES JUSSIEU AS 21	

<u>Matches</u>	VOISINS FC 21	BEYNES FC 21	CHAMBOURCY ASM 21	VERSAILLES JUSSIEU AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CHAMBOURCY ASM 21	BEYNES FC 21	VOISINS FC 21	VERSAILLES JUSSIEU AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P17 PLAISIROIS FO 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
PLAISIROIS FO 21			
GUYANCOURT ES 21			
ETANG ST NOM ES 21			
VILLEPREUX FC 21			

Nom Équipe	Score Epreuve technique	Nom Équipe	Score Epreuve technique
PLAISIROIS FO 21		ETANG ST NOM ES 21	
GUYANCOURT ES 21		VILLEPREUX FC 21	

Matches	PLAISIROIS FO 21	ETANG ST NOM ES 21	GUYANCOURT ES 21	VILLEPREUX FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	GUYANCOURT ES 21	ETANG ST NOM ES 21	PLAISIROIS FO 21	VILLEPREUX FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				